



Les règles d'accès et de visite

Les restrictions de visites sont levées sur tous les secteurs (retour aux horaires habituels, pas de limite de temps ou du nombre de visiteurs) sous réserve du respect des gestes barrières et du règlement intérieur.



Les personnes qui portent des gants en arrivant à l'hôpital doivent les retirer ;



Les mains sont désinfectées avec une solution hydro-alcoolique à l'arrivée dans l'hôpital en entrant dans le service de soins et à l'entrée et la sortie de la chambre du patient ;



Les masques en tissu sont interdits dans l'enceinte de l'hôpital. Un masque chirurgical pourra vous être délivré et doit être conservé en permanence. Pour être efficace, celui-ci doit couvrir le nez, la bouche et le menton. Le masque ne doit pas être touché une fois positionné ;



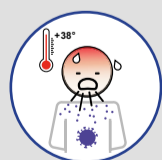
Les distances de sécurité doivent être respectées : une distance de 2 mètres doit être constamment respectée (y compris dans la chambre du patient) ;



Eviter les embrassades, ne pas s'asseoir sur le lit du patient et effectuer une nouvelle friction hydro-alcoolique à la sortie de la chambre ;



Des précautions complémentaires (surblouse, masque FFP2, ...) peuvent être nécessaires pour la visite à certains patients, adressez-vous à l'équipe soignante avant d'entrer dans la chambre ;



Les visiteurs atteints de la COVID-19, cas contact, ou qui présentent des symptômes évocateurs ne sont pas autorisés. Les visites des personnes ayant séjourné à l'étranger dans les 14 jours, ou ayant eu un contact à risque avec une personne ayant séjourné à l'étranger dans les 14 jours, sont suspendues.

Il pourra être mis fin à toute visite au cours de laquelle les visiteurs ne respectent pas les règles de visites fixées par l'établissement (article 25 du règlement intérieur).